

RÉGLEMENTATION DES CRÉDITS IMMOBILIER

Référence : BL099	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance approfondie des lois et règlements qui régissent les crédits immobiliers.
- Fournir des conseils appropriés aux clients.
- Prévenir le risque de non-conformité et ainsi réduire les risques de litiges, de sanctions et de préjudice pour les parties prenantes.

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
e-learning ici >

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Ce module est conçu de manière interactive et engageante pour faciliter l'apprentissage. Voici ce que vous pouvez attendre de ce module :

1.

Animations graphiques : Des animations graphiques dynamiques et attractives seront utilisées pour présenter les concepts clés. Ces animations visuelles rendront l'apprentissage plus vivant et vous aideront à mieux comprendre les sujets abordés.

2.

Voix off : La voix off accompagnera les animations graphiques pour fournir des explications détaillées et des commentaires supplémentaires sur les sujets présentés. La combinaison de l'audio et des animations visuelles améliorera votre compréhension et rendra l'expérience d'apprentissage plus agréable.

3.

Questions pédagogiques : Tout au long du module, vous rencontrerez des questions pédagogiques qui vous inciteront à réfléchir sur les informations présentées.

Formateur(s) :

Contenus rédigés par des experts du crédit immobilier.

PROGRAMME

1. Offre de prêt, délai de réflexion...
2. Refus de prêt
3. Remboursement d'un prêt (TA, RA, défaillance...)
4. Infos précontractuelles & explications à fournir à l'emprunteur
5. Contexte réglementaire DCI & Champ d'application

Validation des acquis :

Comment est-elle évaluée ?

Une évaluation vous attend, mais assurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

Comment cette formation est-elle validée ?

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Visionné l'ensemble des interviews de cette formation ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Validation DCI

Ce module est conforme aux exigences de la DCI (Directive du Crédit immobilier). La Directive Crédit Immobilier impose une obligation de formation continue annuelle de 7 heures à tous les professionnels amenés à exercer des activités d'élaboration, de proposition, d'octroi ou de conseil en matière de contrats de crédit immobilier. Pour valider la formation, il est nécessaire d'obtenir un résultat égal ou supérieur à 70% lors de l'examen final.

Personnalisation parcours :

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".
Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

Fiche identité :

Cette formation contient les éléments suivants :

- 1 thématique composée de 5 modules e-learning.

PUBLIC

Gestionnaire de Clientèle
Toute personne liée à l'obligation de formation DCI

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels :

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 26/01/2026 à 20:57